



CONDITIONS GENERALES DE VENTE EXPORT

1. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Une fois la commande enregistrée par DV FRANCE, les présentes conditions générales seront considérées comme acceptées par le Client, et le Client renonce de ce fait à ses propres Conditions Générales d'Achat.

2. PASSATION DES COMMANDES

Avant toute commande, le Client doit remplir une demande d'ouverture de compte. Ce document est disponible sur le site www.dvfrance.com à la rubrique [Téléchargements](#), ou sur demande au service export.

Un bon de commande pré rempli est également disponible sur le site Internet à la rubrique [Téléchargements](#) ou sur demande à notre Service export.

Le Client pourra passer sa commande soit :

- par courrier
- par fax au +33 240.34.24.55
- par email à l'adresse export@dvfrance.com

Le bon de commande du client doit mentionner l'adresse de facturation, de livraison, le nom de l'acheteur, la référence à toute offre remise au préalable par DV FRANCE, les codes articles, les quantités commandées par unité de vente, la date de la commande, le numéro de TVA intra communautaire pour les pays membres de l'Union Européenne, le numéro de téléphone et de fax, l'incoterm demandé.

La commande du Client ne devient définitive qu'après régularisation des encours de paiement, le cas échéant.

Si le client n'a émis aucune objection au contenu de l'accusé de réception de commande envoyé par DV FRANCE dans un délai de 2 jours ouvrés, la commande est considérée comme acceptée par le Client.

Pour toute commande devant être étiquetée en français ou anglais, il n'y a pas de minimum de commande.

Pour les commandes à étiqueter dans une autre langue, la quantité minimum de commande est 60 unités par référence article pour les produits sucrés et 48 unités pour les produits de poisson ou de viande et accompagnement.

3. MODIFICATION DES COMMANDES

Si le Client souhaite demander une modification de sa commande ou l'annuler, il devra envoyer un email à export@dvfrance.com au plus vite. Une fois que la facture proforma a été éditée, la commande ne pourra pas être annulée ou modifiée.

4. TARIF

Les prix indiqués sur la liste de tarif fournie sont des prix en EURO, départ usine (Ex-W) et hors droits et taxes du pays de destination. Ils sont valides du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours. Ce tarif sera applicable à la date de réception de la commande.

Si le Client souhaite convenir d'un autre incoterm, il sera du ressort de DV FRANCE de fournir au Client un devis des frais de transport relatifs à l'incoterm convenu.

Si le Client choisit l'incoterm FCA (*Free Carrier Named place*) avec un point de livraison en FRANCE, DV FRANCE accordera une livraison sans frais chez le transitaire à partir de 300 EURO de commande. En dessous de ce montant, DV FRANCE facturera 30 € par palette (80X120cm), pour l'acheminement au point de livraison.

La commande de produits personnalisés fait l'objet d'une tarification spécifique. Nous consulter. Il sera demandé un minimum de commande de 60 unités pour les gammes sucrées et 48 unités pour les gammes de poisson ou de viande.

5. PAIEMENT

DV FRANCE demande un paiement de la totalité de la commande avant livraison de la marchandise.

Le paiement devra être effectué par virement bancaire SWIFT à l'adresse suivante :

Nom de la banque	Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Code SWIFT
NATIXIS - FRANCE	30007	00011	00022103535	60	CCBPFRRPPPAR
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	3000	7000	1100	0221	0353 560

6. LIVRAISON

Le délai moyen de préparation de commande est de 10 jours, sous réserve d'un niveau de stock suffisant au moment de la commande. Selon la nature de produits commandés, DV FRANCE se réserve le droit d'annoncer un délai plus long.

Les conditions d'INCOTERMS suivants peuvent s'appliquer (référence aux INCOTERMS de la Chambre de Commerce Internationale 2000).

* **EXW** (EX Works): Frais et risques sont transférés au Client à partir du quai de DV FRANCE. Le Client prend en charge tous les frais transport et d'assurance.

* **FCA** (Free Carrier): Frais et risques sont transférés au Client à partir du moment où le Fournisseur délivre la marchandise au transitaire. Le Client prend en charge tous les frais transport et d'assurance à partir des quais de son transitaire.

* **CPT** (Carriage Paid To): Frais, risques et frais d'assurance sont transférés au Client au moment où la marchandise atteint le lieu de destination du transitaire (transport multimodal).

DV FRANCE prend en charge les coûts de transport jusqu'au point de livraison chez le transitaire. Fret et marchandise non assurés.

* **CIP** (Carriage and Insurance Paid To): Frais, risques et frais d'assurance sont transférés au Client au moment où la marchandise atteint le lieu de destination du transitaire (transport multimodal).

DV FRANCE prend en charge les coûts de transport jusqu'au point de livraison chez le transitaire. Fret et marchandise assurés.

Le Client peut demander à appliquer tout autre incoterm, et ceci à condition d'être accepté par DV FRANCE.

Si aucun incoterm n'est spécifié par le Client, c'est l'Incoterm EX-W qui sera appliqué et la marchandise voyagera aux risques du Client. DV FRANCE ne peut pas être tenu responsable pour tout retard occasionné par un événement extérieur (grève, intempéries etc ...).

7. RECLAMATIONS

- Dommages occasionnés durant le transport

Au cas où l'Incoterm chois est DDU ou DDP, le Client doit mentionner à la réception toute réclamation portant sur l'état des palettes et de la marchandise. Pour cela, il devra ouvrir les cartons pour vérifier l'état de la marchandise. Il devra indiquer sur la lettre de voiture ou CMR si les cartons sont détruits, déchirés, mouillés, ou écrasés, s'il manque des cartons ou s'il y a des traces de pas, de choc suite à une mauvaise manipulation des colis par le livreur - trace de gerbage - etc...

La mention « SOUS RESERVE DE DEBALLAGE » est sans valeur juridique.

Le client devra ensuite adresser au transporteur sous 72 h un courrier en recommandé rappelant les dommages encourus par la marchandise.

- Retours

Au cas où la marchandise livrée ne serait pas conforme à la commande ou défectueuse, le Client doit faire part de sa réclamation par écrit à DV FRANCE dans les 72 heures après réception et attendre l'accord de DV FRANCE avant de retourner les produits dans leur emballage d'origine accompagné du bon de livraison.

Les articles sur mesure (personnalisés) ne pourront pas être repris.

Les frais de maintenance et de retour sont à la charge du Client.

8. RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement, DV FRANCE pourra suspendre la livraison des commandes en cours. Ces commande ne pourront être exécutées qu'une fois toutes les factures réglées.

8. LITIGES ET ARBITRAGE

Tout désaccord ou conflit ne pouvant être résolu par un règlement à l'amiable, sera porté devant le Tribunal de Commerce de Nantes. Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français.